



**PRÉFÈTE
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de coordination
des politiques interministérielles
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

**AUTORISATION UNIQUE
MODIFICATION NON SUBSTANTIELLE**

La préfète de la Somme donne acte à la SAS Eoliennes des Bleuets, dont le siège social est sis 29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS, de sa déclaration du 18 février 2021 concernant le changement de la solution de raccordement au réseau prévue lors de la demande d'autorisation unique pour construire et exploiter un parc éolien comprenant sept éoliennes et deux postes de livraison, situé sur le territoire de la commune de SAINT-AUBIN-MONTENOY (raccordement réalisé sur un poste privé 33/225 KV via la construction d'un piquage sur la ligne HTB 225 KV Argoeuves-Blocaux).

Cette modification n'est pas considérée comme substantielle au titre des articles L. 181-14 et R. 181-46 du code de l'environnement.

Amiens, le **22 SEP. 2021**

Pour la préfète et par délégation,
la secrétaire générale

Myriam GARCIA